

Le métier d'animateur socioculturel

Atelier hip-hop, sortie culturelle, débats... l'animateur socioculturel organise des activités variées pour le public dont il s'occupe : enfants, adolescents, personnes âgées... Son objectif ? Favoriser le lien, la socialisation et la créativité.

CODE RNCP : 28 557

Certificateurs :
Ministère des sports et des jeux olympiques et
para-olympiques

Date d'enregistrement de la
certification : 08 Octobre 2021

Prochaine formation

La formation se déroule du 07 octobre
2024 à Avril 2026

RENSEIGNEMENTS

CEMEA Ile-de-France

Responsable de Formation:

Soundous BOHLI

Secrétariat pédagogique

01 48 11 28 74

secretariat.pedagogique@cemea-idf.org

www.cemea-idf.org

Tarifs

Epreuves de sélection orales et écrites :
0 €.

Formation professionnelle continue

Droit et frais de formation : 7245 euros

Durée de la formation

la formation dure 18 mois, en alter-
nance et se compose comme suit :

* 630 heures d'enseignement
théorique

* 1 000 heures de formation
pratique

Taux de réussite : 96%

*Taux d'abandon : **0%**

*Taux de poursuite d'étude :

* Taux d'insertion dans le métier
visé : **100%**

Objectifs de la formation

les contenus théoriques sont répartis en domaines de formation qui se déclinent en unités
capitalisables :

UC1 : Encadrer tout public dans toute structure

- * Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- * Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- * Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2 : Mettre en œuvre le projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- * Concevoir un projet d'animation
- * Conduire un projet d'animation
- * Evaluer un projet d'animation

UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ de la mention ou de direction d'un accueil collectif de mineurs pour la mention Loisir tout public

- * Organiser gérer et évaluer les activités
- * Encadrer un groupe ou une équipe dans le cadre des activités de la mention
- * Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

UC4 : Mobiliser les techniques de la mention pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de la mention

- * Situer son activité d'animation dans un territoire
- * Maîtriser les outils et techniques des activités dans la champ de la mention
- * Conduire des activités d'animation

Prérequis

Le.la candidat.e doit :

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
« prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
- « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
- « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
- « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
- « certificat de sauveteur secouriste du travail (STT) » en cours de validité.
- Être capable de justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

Modalités de formation

Théoriques :

630 heures de formation

- * Unité Capitalisable 1 : Encadrer tout public dans toute structure
- * Unité Capitalisable 2 : Mettre en œuvre le projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- * Unité Capitalisable 3 : Conduire une action d'animation dans le champ de la mention ou de direction d'un accueil collectif de mineurs pour la mention Loisir tout public
- * Unité capitalisable 4 : Mobiliser les techniques de la mention pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de la mention

Pratique :

1 000 heures de pratique sur le terrain :

- * En stage
- * En alternance
- * En apprentissage

Modalité d'évaluation

Les UC 1, 2 et 3 sont validés suite à une soutenance présentant les mémoires des stagiaires en fin de formation.

L'uc 4 est une validation pratique sur le terrain qui a pour Object, la présentation d'une activité en lien avec le cycle d'animation.

Nos atouts

En matière d'expertise formative

- la pluri professionnalité des champs du secteur social, médico-social et l'attractivité des champs connexes (animation sociale, insertion, ...),
- les compétences avérées en diagnostic territorial, organisationnel, managérial et social,
- les compétences reconnues en conduite de projets.

En matière d'organisation et d'interaction Terrain-Formation,

- une implication et une orientation d'éducation populaire et de promotion sociale,
- une expérience éprouvée de l'alternance terrain-formation,
- l'implication et le développement dès l'origine de la Validation des Acquis de l'Expérience.

En matière d'orientation vers l'innovation,

- les nouvelles formes de gouvernance s'appuient à la fois sur des valeurs **humanistes** qui caractérisent les CEMÉA, **la co-élaboration et la co-responsabilité**, la mise en synergie des acteurs, mais aussi sur **des pratiques à inventer** en lien direct avec les terrains : c'est la formation-action et la conduite de projet in situ.

Financements :

- * OPCO
- * Pôle emploi
- * Apprentissage
- * Transition pro
- * CPF

Nombre de participants

De 8 à 25 étudiants, apprentis et stagiaires

Poursuite d'étude et employabilité

*Accès en DEJEPS

C'est un secteur qui recrute.
Nos stagiaires peuvent trouver des débouchés en tant que :

- * Animateur socio-culturel dans tout type de structure
- * Responsable d'un ACM
- * Coordinateur de pôle dans une structure d'intervention sociale

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Info :

Referent.handicap@cemea-idf.org

Calendrier d'admission et entretiens de sélection :

- * 12 février 2024
- * 13 mars 2024
- * 10 avril 2024

Tous dossier d'inscription incomplet sera rejeté

La formation débute le 07 octobre